



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Fraternité des policiers et policières de Montréal dévoile les résultats de deux sondages menés auprès des policiers de Montréal et auprès de la population

Montréal, le mercredi 16 août 2006 - Le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, M. Yves Francoeur, a dévoilé ce matin les résultats de deux sondages menés à la demande de la Fraternité par la firme Ipsos Décarie auprès des policiers et policières de Montréal et auprès de la population montréalaise. Trois grandes conclusions se dégagent de ces sondages.

Un indice de sympathie élevé

La première grande conclusion, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, et cela inclut des policiers et des policières, c'est que les montréalais et les montréalaises apprécient leurs policiers et policières et le travail qu'ils accomplissent. Les montréalais considèrent que le travail des policiers est très difficile, qu'ils le font avec professionnalisme et qu'ils ne sont pas trop payés pour le faire.

La Fraternité estime que les résultats très positifs de cet indice de sympathie, compte tenu du travail souvent répressif et coercitif dont sont chargés les policiers, sont une excellente nouvelle qui fait la preuve que ce que la Fraternité avance depuis des années est juste, à savoir, que les policiers et les policières montréalais sont des professionnels qui agissent comme des professionnels dans leurs prestations quotidiennes.

Des policiers insatisfaits de leur travail

Les policiers et les policières de Montréal estiment que le modèle organisationnel mis de l'avant par le Service de police ne leur permet pas de faire leur travail convenablement et d'en tirer pleine satisfaction.

Pour mieux comprendre ces résultats, la Fraternité a demandé à la firme Ipsos Décarie d'approfondir cet aspect du sondage auprès de quatre groupes de discussion représentatifs de tous les segments de son membership.

Les résultats de cette démarche sont unanimes. Tant du côté des enquêtes que de la gendarmerie, et peu importe le nombre d'années d'expérience des policiers et des policières, les participants estiment que le modèle organisationnel de la police de quartier a scindé la force policière en unités tellement petites que plus personne n'y

trouve son compte. Les policiers ont le sentiment de ne jamais être assez nombreux pour pouvoir bien faire le travail. Les jeunes policiers ont le sentiment d'être isolés et de devoir apprendre sans l'apport des policiers plus expérimentés. Ces derniers, notamment du côté des enquêtes, ont le sentiment d'être absolument surchargés et de ne pas pouvoir bénéficier des lumières des patrouilleurs, qui sont plus proches du terrain.

Les résultats de cette partie du sondage ont déjà été communiqués au directeur du Service de police de la Ville de Montréal, qui en est justement à refaire la planification stratégique du Service.

La Fraternité estime que, sans jeter le bébé avec l'eau du bain, il y a moyen de revoir le modèle organisationnel du Service pour constituer des équipes de travail qui seront résolument plus nombreuses, où policiers moins expérimentés et plus expérimentés se côtoieront sur une base quotidienne et où il sera plus fréquent, à la fin de son quart de travail, de pouvoir dire mission accomplie.

La Loi sur la police doit être revue

La Fraternité des policiers et des policières de Montréal a voulu savoir si la *Loi sur la police*, qui a été adoptée en juin 2000, a des effets secondaires réels sur le terrain, au-delà des récriminations théoriques et virtuelles que les policiers peuvent entretenir à son égard.

La réponse est claire : oui la *Loi sur la police* a des effets réels et palpables sur le terrain. Les policiers se sentent moins confiants, moins appuyés et plus vulnérables dans leurs interventions. Parce que les policiers sentent qu'ils ne sont pas appuyés et que la *Loi sur la police* peut être utilisée à mauvais escient contre eux par les criminels et leurs avocats sans que les autorités policières ne prennent leur défense, les policiers, en certaines circonstances, peuvent être tentés de fermer les yeux au lieu d'intervenir. Ce n'est pas peu dire.

La Fraternité est d'avis que ces résultats démontrent qu'il est temps que le ministère de la Sécurité publique procède à un examen sérieux des mesures qui ont été mises en place par la Loi, non pas pour en modifier les principes et les mécanismes qui protègent les citoyens, mais pour s'assurer que les mesures d'encadrement déontologique qui sont établies par la Loi ne sont pas contre-productives.

La Fraternité, de concert avec la Fédération des policiers municipaux du Québec et l'Association des policiers provinciaux du Québec, entend utiliser ce sondage pour convaincre le ministre de la Sécurité publique d'entreprendre un processus transparent et efficace de révision de la Loi sur la police.